



NOTA : Ces plans sont valables sous réserve de modifications qui seraient imposées par des impératifs techniques ou administratifs. Les différences de 5% sur les superficies des pièces et les cotés exprimées par les plans sont tenues pour admissibles et ne pourront fonder à aucune réclamation. Les sofites, faux plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Le canalisations, pieds de fermes, retombées et regards ne sont pas figurés.

Plan de Vente Provisoire

Le 23/05/2025



SKYLINE
Architects



ATELIER LOYER
Architectes